

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 13 décembre 2023, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 7 décembre 2023, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 32 représentants 44 voix
 Nombre de membres présents : 20 représentants 25 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 22 représentants 27 voix

Délibération n° BS-2023/63

Objet : Adhésions aux organismes extérieurs

LISTE DES PRESENTS :

| | |
|---|---|
| 1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix BERANGER Nathalie | 5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie CLOUZEAU Dominique |
| 2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline | DELPHIN Maurice ESCARON Dominique EYMERY Clémentine |
| 3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix GUIGUE Gilbert WOLFF Corine | GUSMEROLI Stéphane MICHALLET Bernard MOREL Véronique |
| | 6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BELLINGHERY Éric DELCAMBRE Philippe |
| 4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BAABAA Jimmy HABFAST Claus | 7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix MACHON Martine MILLET Régine PICHON-MARTIN Bertrand SEGUIN Marie-José |

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

| | |
|---|--|
| 1° COLLEGE pouvoir = 6 voix | 5° COLLEGE pouvoir = 1 voix MONIN Michelle |
| 2° COLLEGE pouvoir = 1 voix GERIN Anne à DOLGOPYATOFF BURLET Céline | |
| 3° COLLEGE pouvoir = 1 voix | 6° COLLEGE pouvoir = 1 voix LAVAL Sylvain |
| 4° COLLEGE pouvoir = 1 voix BONNARDON Pierre à ESCARON Dominique | 7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix |

Votants (en voix) : 27
 Exprimés (en voix): 27
 Pour : 27
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Adhésions aux organismes extérieurs

Le Parc adhère à un certain nombre d'organismes. Il convient de valider l'ensemble de ces adhésions :

Adhésions générales

APARA (association réunissant les Parcs Auvergne Rhône Alpes)

Montant annuel : 400 €

AGATE (Agence alpine des territoires) pour l'assistance aux logiciels comptables. Dans le cadre du RGPD, AGATE est également notre DPO (délégué à la protection des données), elle est encore notre plateforme pour les marchés publics.

Montant annuel : 880 €

Centrale d'achat avec le conseil régional Auvergne Rhône Alpes

Montant annuel : 54 €

AURG (agence urbaine de la Région grenobloise)

Montant annuel : 2 532.50 €

ALPARC :

Montant annuel maximal : 1 000 €

Adhésions sur la biodiversité

Centres de sauvegarde de la faune sauvage (Isère : Tichodrome, situé aux Saillants du Gua au sud de Grenoble (Isère), et Savoie : Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage des Pays de Savoie, sur la commune de Montagnole (Savoie).

Montant annuel : 30 € par centre

Label rivières sauvages

Montant annuel : 1 200 €

Observatoire des galliformes de montagne :

Il contribue au suivi des six espèces de galliformes de montagne présentes en France le Grand Tétrás, le Tétrás-lyre, la Gélinothe des bois, le Lagopède, la Perdrix Bartavelle et la Perdrix grise des Pyrénées.

Montant annuel maximal : 500 €

Réseau des Réserves Naturelles de France

Montant annuel : 505 €

Adhésion forêt filière bois

Comité interprofessionnel du bois de Chartreuse (CIBC)

Montant annuel : 5 000 €

Adhésion sur le thème de l'économie

CAP rural

Montant annuel : 500 €

Adhésion sur l'éducation au territoire

EDUC'ALPES

Développer et promouvoir l'éducation à la montagne dans les Alpes françaises dans une perspective de développement durable.

Montant annuel : 100 €

Adhésion sur le Système d'information territorial (SIT)

CRAIG

Cette adhésion permet :

- de bénéficier d'un appui permanent et un accès privilégié aux données « Socles (fichiers fonciers, cadastre, référentiel très grande échelle ...), d'un support technique, de sessions de formations et d'information autour de l'Information géographique et ses traitements,
- une mutualisation lors de l'acquisition et la diffusion de données géographiques de référence (données LIDAR, ortho photoplans grande échelle ...).

Montant annuel maximal : 1 250 €

Adhésions sur l'énergie

AGEDEN

Montant annuel : 100 €

ASDER

Montant annuel : 150 €

Autres adhésions

Adhésion Leader France (en lien avec le programme Leader)

Montant annuel : 600 €

Réseau Radio sécurité Dauphiné (Sécurité pour les agents de terrain)

Montant annuel (adhésion de la Réserve Naturelle et du Parc) : 120 €

Sur les pas des Huguenots

Montant annuel maximal : 1 000 €

Agence Savoie Mont Blanc

Montant annuel : 49 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- **De valider les adhésions ci-dessus présentées et de suivre les éventuelles actualisations,**
- **D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.**

Ainsi fait et délibéré le 13 décembre 2023,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le

14 DEC. 2023

